

ACTION N° 6-5

PILOTE : DIRECTION DES ACHATS DE L'ÉTAT

# Plan achat de l'État 2020 – 2024 : transformer la fonction achat pour la rendre plus efficiente

## Objectifs

Transformer la fonction achat de l'État et de ses opérateurs pour :

- améliorer le fonctionnement des services publics tout en réduisant leurs coûts
- appliquer de nouveaux leviers aux achats pour dégager des marges de manœuvre budgétaires au profit des ministères et opérateurs de l'État
- soutenir, *via* la politique d'achat, des modalités innovantes de mise en œuvre de l'action publique
- promouvoir des services publics responsables sur les plans social et environnemental.

## 23 milliards

d'€ d'achats  
annuels

des ministères et  
opérateurs de  
l'État concernés  
par le plan achat

## 20 000

marchés publics  
notifiés

chaque année par  
les ministères

## 1 milliard d'€

d'économies

attendues à  
terminaison du  
plan, dont 800 M€  
pour les ministères  
et 200 M€ pour les  
opérateurs de  
l'État

## ENGAGEMENTS PRIS

Engagements pris lors du 3<sup>e</sup> CITP (juin 2019) et confirmés lors des CITP suivants :

- lancer un plan de réduction du coût des achats interministériels, ministériels et des opérateurs de l'État
- générer 1 milliard d'euros d'économies budgétaires.

Le comité stratégique du plan, présidé par le directeur du cabinet du Premier ministre, s'est réuni le 23 octobre 2020 pour lancer la mise en œuvre du plan achat.

L'ensemble des parties prenantes, acteurs de l'État et opérateurs, est appelé à transformer et renforcer durablement la fonction achat au sein de l'administration pour :

- une fonction achat plus efficiente permettant une économie de moyens au profit des politiques publiques
- valoriser le métier d'acheteur dans les services de l'État
- orienter l'achat public vers des solutions innovantes soutenant la transformation des services publics
- faciliter l'accès des PME/TPE à la commande publique, en cohérence avec les objectifs du plan de relance
- accélérer la mise en œuvre de la politique d'achats responsables
- renforcer les collaborations entre la fonction achat et les fonctions métiers
- renforcer la fonction approvisionnement
- développer le contrôle de gestion des achats.

## AVANCEMENT DU PLAN

Le plan achat de l'État concerne deux volets :

- un volet dédié aux ministères, démarré en septembre 2020
- un volet dédié aux opérateurs de l'État, démarré en mars 2021.

Les parties prenantes sont associées aux économies réalisées :

- 30 % laissées au bénéfice des ministères et opérateurs, ce qui leur donne une marge de manœuvre accrue au service des politiques publiques
- 70 % viennent en réduction des dépenses publiques, et contribuent ainsi à la maîtrise de la trajectoire des finances publiques.

### VOLET MINISTERIEL

La phase 1 « diagnostic » du volet ministériel du plan achat est finalisée. La phase 2 « construction du plan d'économies » a débuté en janvier et s'étend jusqu'à fin 2021.

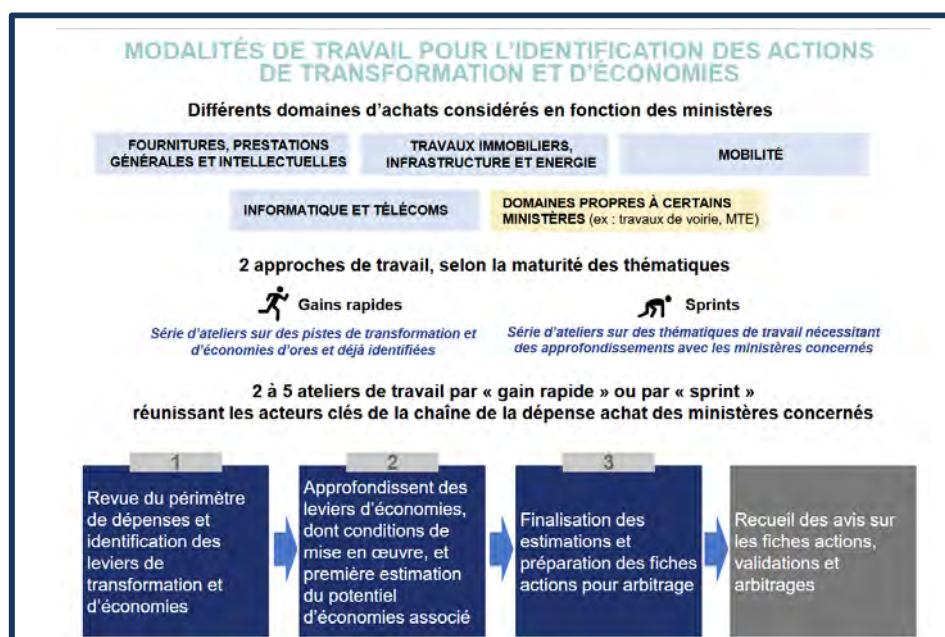
#### Phase 1 - diagnostic, état des lieux interministériel et ministériel :

- diagnostic de maturité des organisations et pratiques achat
- analyse de la performance achat et des possibles leviers de performance complémentaires
- identification des achats « interministérialisables »
- recommandations sur l'organisation globale de la fonction achat à l'État
- identification des priorités d'actions.

#### Phase 2 - construction du plan d'économies :

- identification et documentation des actions génératrices d'économies budgétaires liées aux achats
- qualification des impacts et des transformations induites
- validation des actions, transformations et des modalités de mise en œuvre.

10 milliards d'euros d'achats ont été analysés, permettant de déterminer 26 catégories d'achat à fort potentiel de transformation et d'économies durables sur lesquelles des ateliers ont été menés. Ceux-ci ont associé près de 600 représentants des ministères, de la direction des achats de l'État, de la direction du budget et de la DITP.



**VOLET OPERATEURS**

Depuis mars 2021, **une nouvelle étape est engagée avec le lancement du volet opérateurs du plan.**

Comme pour le volet ministériel, la première phase vise à établir un état des lieux de l'organisation et du fonctionnement des achats des opérateurs de l'État et à identifier les natures d'achat qui feront l'objet des travaux de co-construction du plan avec eux.

Cette première phase est réalisée dans un premier temps avec **une vingtaine d'opérateurs de l'État** retenus du fait de leur volume d'achats, en associant leur tutelle ministérielle, avant extension à plus d'opérateurs.

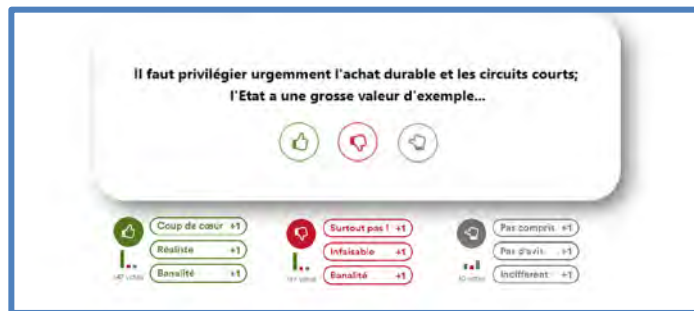
**ZOOM SUR LA CONSULTATION COLLECTIVE « AGENTS PUBLICS : ACHETONS MIEUX ENSEMBLE ! »**

La mobilisation de tous pour **réussir la transformation de la fonction achat** est essentielle.

Dans cette optique, une grande consultation collective relative aux achats a été lancée au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec l'ensemble des ministères. Les agents de l'État ont été invités à répondre à une question unique : « **Comment rendre les achats plus performants, innovants et responsables ?** »

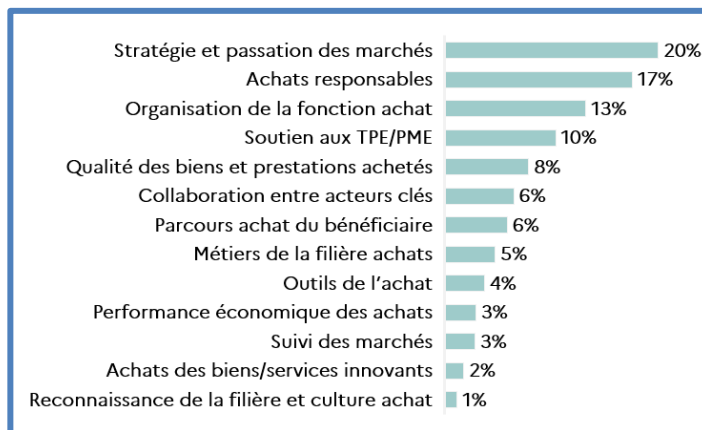
Les contributeurs ont eu la possibilité de faire leurs propositions et voter sur celles des autres agents.

Au terme des 3 mois de consultation, **20 000 contributeurs ont émis 3 000 propositions ayant fait l'objet de plus de 270 000 votes.**



*Capture d'écran de la consultation collective « agents publics : achetons mieux ensemble ! »*

Cette consultation a permis d'éclairer pour la gouvernance du plan achat les dimensions sur lesquelles les agents ont le plus d'attentes.



*Classement des thématiques selon le nombre de propositions soumises par les agents*